



UNION INTERPARLEMENTAIRE
126^{ème} Assemblée et réunions connexes

Kampala (Ouganda), 31 mars - 5 avril 2012



Première Commission permanente
Paix et sécurité internationale

C-I/126/R
15 décembre 2011

**PROMOTION ET PRATIQUE DE LA BONNE GOUVERNANCE COMME MOYEN DE
FAVORISER LA PAIX ET LA SECURITE : TIRER DES ENSEIGNEMENTS DES EVENEMENTS
RECENTS AU MOYEN-ORIENT ET EN AFRIQUE DU NORD**

*Rapport présenté par les co-Rapporteurs
MM. M. Gyöngyösi (Hongrie) et J. Mwiimbu (Zambie)*

Introduction

L'année 2011 a vu de profonds changements dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. Les soulèvements auxquels on a assisté en Tunisie, en Egypte, au Yémen, à Bahreïn, en Libye et en République arabe syrienne - communément désignés sous le nom de "printemps arabe" - annoncent l'avènement d'un nouvel ordre régional; ils semblent rétablir la fierté et, dans une certaine mesure, le sentiment de communauté des nations arabes. Ces soulèvements ont permis de dénoncer les dictatures en place parce que les "sujets" d'autrefois se sont mués en citoyens en se dressant contre l'oppression morale, religieuse et institutionnelle.

De même, ces événements ont permis aux Etats de se redéfinir dans ce nouvel ordre. L'instauration d'une société réellement démocratique fera de ces Etats des exemples pour la région et l'ensemble du monde arabe, et leur vaudra une reconnaissance indéniable.

Pour de nombreuses personnes, l'adoption et l'application des principes fondamentaux de la démocratie sont une condition préalable à la promotion et la pratique de la bonne gouvernance. De plus, sont considérées comme conditions nécessaires d'un Etat constitutionnel : une Constitution reconnue par la majorité, d'où découle un cadre juridique régissant les institutions, les pratiques et procédures; l'organisation d'élections transparentes, libres et régulières, où les partis politiques sont mis en concurrence pour assurer la représentation politique des citoyens; et un système de pouvoirs et de contre-pouvoirs. Normalement, ces différentes conditions permettent de donner une assise institutionnelle au pouvoir politique. Enfin, pour que la bonne gouvernance contribue à la paix et à la sécurité, il faut que les institutions politiques, économiques et sociales établies dans ce cadre, ainsi que toutes les ressources nationales soient utilisées au profit des citoyens et servent l'intérêt national.

Le présent rapport traitera dans un premier temps, d'un point de vue théorique, de ce que la bonne gouvernance apporte à la paix et la sécurité au sein de la société. Ensuite, en nous fondant sur un examen du contexte et des causes des soulèvements qui se sont produits en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, nous nous efforcerons de tirer des enseignements de ces événements.

Qu'est-ce que la bonne gouvernance ?

La bonne gouvernance est une notion très vaste que l'on utilise généralement dans le domaine du développement pour décrire la manière dont les institutions conduisent les affaires publiques et gèrent les ressources nationales pour garantir les droits de l'homme au sein d'une société. Par "gouvernance", on désigne le processus de prise de décisions et de mise en œuvre de ces dernières dans toute une série de domaines, de sorte que l'on parle de gouvernance d'entreprise, ou de gouvernance locale, nationale et internationale.

Dans le domaine politique, on utilise souvent la notion de bonne gouvernance pour distinguer les institutions et environnements politiques ou économiques défailants de ceux qui fonctionnent. Dans la mesure où durant les dernières décennies les régimes politiques les plus probants ont été ceux des Etats démocratiques libéraux, qui se trouvent majoritairement dans le monde occidental, on a généralement tendance à prendre les institutions de ces pays comme référence pour juger celles des autres pays. En ce sens, on pourrait reprocher à ce modèle de ne pas tenir compte des différences historiques, sociales et culturelles, et donc de donner lieu à des comparaisons simplistes. Dans la mesure où les gouvernements pensent ou prétendent tous appliquer le principe de bonne gouvernance, d'aucuns diront même que les normes fixées par la communauté internationale vont à l'encontre des spécificités culturelles. En outre, avec le déclin relatif de l'Occident aux plans politique, économique et social, dont les valeurs et les normes sont

fortement mises en causes par les citoyens¹, il convient de porter un regard critique sur les critères subjectifs définis par les institutions occidentales. D'où l'idée que la notion de bonne gouvernance devrait être définie là où elle doit s'appliquer, moins préconçue et fondée sur l'intérêt des nations en tenant compte des différences historiques, sociales et culturelles entre elles.

Un certain nombre d'institutions internationales ont adopté des définitions de la bonne gouvernance. Ces définitions concordent néanmoins toutes sur un point, à savoir que la bonne gouvernance désigne la manière dont le pouvoir est exercé. Pour la Banque mondiale, la bonne gouvernance désigne la manière dont le pouvoir est exercé dans la gestion des ressources économiques et sociales d'un pays et distingue pour ce faire trois éléments : i) le type de régime politique; ii) le mécanisme selon lequel le pouvoir est exercé dans la gestion des ressources économiques et sociales aux fins du développement; et iii) la capacité des gouvernements à définir des politiques et les appliquer ainsi qu'à remplir des fonctions.

Pour sa part, le PNUD définit la bonne gouvernance comme étant entre autres participative, transparente et responsable. Le PNUD pense ainsi qu'elle doit être effective et équitable et favoriser l'état de droit. La bonne gouvernance garantit que les priorités politiques, économiques et sociales s'appuient sur un large consensus au sein de la société et que l'avis des plus pauvres et des plus vulnérables est pris en compte dans les décisions touchant à la répartition des moyens affectés au développement.

Pour l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE), la notion de gouvernance a trait à l'exercice de l'autorité politique et du contrôle au sein de la société, de la gestion des ressources dans une optique de développement économique et social. Cette définition, relativement large, englobe le rôle des autorités publiques pour définir le cadre dans lequel travaillent les agents économiques et déterminer la répartition des avantages ainsi que la nature des relations entre gouvernants et gouvernés. Enfin, le Ministère britannique du développement international (DFID) part du même principe que le Comité de l'aide au développement (CAD) de l'OCDE, qui distingue trois éléments primordiaux dans la gouvernance :

- légitimité du gouvernement (régimes politiques);
- transparence des éléments politiques et officiels du gouvernement (administration publique et systèmes financiers); et
- aptitude des gouvernements à élaborer des politiques et assurer des services (administration publique et systèmes économiques, plus renforcement structurel).

En somme, la bonne gouvernance désigne une gouvernance en adéquation avec les besoins des citoyens, comme suit :

- i) responsabilité et transparence;
- ii) aptitude à gérer le développement;
- iii) facilité d'accès à l'information;
- iv) large participation du public aux processus politiques, sociaux et économiques;
- v) système judiciaire juste et efficace;
- vi) bon système de fourniture des biens et services;
- vii) respect de l'état de droit; et
- viii) élections libres et régulières.

¹ Les manifestations des "Indignés", qui ont éclor aux Etats-Unis avant de gagner l'Europe, de même que les manifestations organisées dans toute l'Europe pour dénoncer l'incurie économique et le manque de transparence et de responsabilité politique à l'origine de crises sociales, mettent en évidence les dysfonctionnements des institutions économiques, politiques et sociales de l'Occident.

On peut donc dire que la gouvernance concerne la manière dont le pouvoir s'acquitte des responsabilités qui lui ont été confiées par élection, nomination ou délégation, dans le domaine public ou dans celui de l'entreprise. Dans le même ordre d'idées, la bonne gouvernance s'entend d'une situation dans laquelle les obligations sont remplies de manière effective, transparente et responsable, tandis que, par opposition, la mauvaise gouvernance désigne une administration défaillante. Cela suppose l'existence d'institutions efficaces et responsables, autrement dit, de règles politiques, judiciaires, administratives, économiques et entrepreneuriales solidement établies, qui favorisent le développement, protègent les droits de l'homme, font régner l'état de droit et garantissent aux citoyens de pouvoir prendre part aux décisions qui affectent leur vie.

La bonne gouvernance comme moyen de favoriser la paix et la sécurité

Il y a une corrélation avérée entre la bonne gouvernance, dans tous ses aspects, et la réalisation de la paix et de la sécurité. La sécurité, dans son acception générale, désigne trois éléments : la sécurité au sens traditionnel qui repose sur l'efficacité de l'Etat, mais aussi la sécurité des citoyens qui découle du développement économique et de la bonne gouvernance et, enfin, l'état de droit. Ce sont ces trois principes, ensemble, qui déterminent effectivement la paix et la sécurité. Autrement dit, l'absence de bonne gouvernance constitue une menace pour la paix et la sécurité.

Notons par ailleurs, que la sécurité et la bonne gouvernance sont indissociables en ce sens que la bonne gouvernance aide à prévenir les conflits et donc à assurer la paix. On peut donc dire que les citoyens qui se sentent libres et en sécurité, qui ont le sentiment d'être dirigés par un état de droit et non par des hommes, sont beaucoup moins enclins que les autres à faire la guerre, aussi bien à l'intérieur des frontières nationales qu'avec d'autres Etats.

En somme, les améliorations touchant à la bonne gouvernance ont un lien étroit avec la sécurité et la stabilité. Si les objectifs de la bonne gouvernance consistent à consolider les structures politiques et à créer des institutions démocratiques légitimes se caractérisant par la promotion de la constitutionnalité, la répartition du pouvoir, le respect des droits de l'homme et un cadre juridique bien défini pour développer le secteur privé et lutter contre la corruption, sa réalisation ne peut qu'amener la paix.

Inversement, l'insécurité et les situations de conflit sont le fruit d'une violence qui trouve son origine dans l'instabilité politique et sociale. Si l'instabilité et la violence ont des répercussions sur la bonne gouvernance, le contraire est également vrai, à savoir que l'absence de bonne gouvernance engendre la violence et alimente donc l'instabilité et l'insécurité. On peut donc résumer ce principe comme suit : la bonne gouvernance qui consiste en une bonne administration des affaires publiques conduit, à terme, à la stabilité et la sécurité, et réciproquement.

Au plan international, la sécurité nécessite un partenariat mondial. Les initiatives telles que celle des Objectifs du Millénaire pour le développement adoptés en 2000, lors du Sommet du Millénaire de l'ONU, par les 189 Etats Membres de l'Organisation, contribuent à la paix et à la sécurité dans le monde en favorisant la bonne gouvernance. La Déclaration du Millénaire appelle à défendre la paix, la sécurité et les droits de l'homme, à éliminer la faim et la pauvreté et rappelle le droit à l'éducation et son importance dans une optique de développement durable. Elle rappelle également que la paix et la sécurité sont indispensables à la bonne gouvernance et en font partie intégrante, tant à l'échelon local qu'à l'échelon mondial.

Contexte des soulèvements du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord

Les soulèvements intervenus dans le cadre du printemps arabe ont été déclenchés par les manifestations qui ont débuté en Tunisie le 18 décembre 2010, suite au geste de Mohamed Bouazizi, qui s'était immolé pour dénoncer la corruption, la brutalité et les abus de la police. La "révolution du jasmin", qui s'est opérée en Tunisie, a conduit au renversement du Président Zine al-Abidine Ben Ali, le 14 janvier 2011.

Peu après la chute du Président tunisien, une série de manifestations a débuté dans la capitale égyptienne, pour obtenir la démission du Président Hosni Moubarak, qui a finalement été renversé au dix-huitième jour du soulèvement populaire, le 11 février, après 30 ans au pouvoir. Les événements tunisiens et égyptiens ont déclenché des insurrections en chaîne en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, avec toute une série de révoltes en Algérie, en Jordanie, au Yémen, à Bahreïn et en Syrie.

Dans le cas de la Libye, le soulèvement contre Mouammar Kadhafi a débouché purement et simplement sur une guerre civile, avec une bataille féroce et prolongée entre les forces de Kadhafi qui avaient la mainmise sur l'Ouest du pays et les rebelles qui dominaient l'Est. Le 5 mars 2011, les rebelles ont fondé le Conseil national de transition (CNT) à Benghazi, leur bastion dans le nord-est de la Libye. Suite à une intervention de l'OTAN et à la résolution 1973 du Conseil de sécurité de l'ONU autorisant un blocus aérien complet de la Libye pour protéger les civils, le 22 août, les rebelles ont envahi Tripoli et renversé Kadhafi, après 41 ans de règne.

Les causes de ces insurrections

Parmi les causes nombreuses et complexes à l'origine de ces soulèvements, il y a un événement particulier : l'immolation, le 17 décembre 2010, en Tunisie, de Mohamed Bouazizi, vendeur ambulant de fruits et légumes dont la police venait de confisquer la charrette pour défaut d'autorisation. En Tunisie et en Egypte, la cause première des révoltes se trouve dans la désillusion économique et sociale de la population et en particulier des jeunes. Les manifestants voulaient au départ une réforme de l'économie, davantage d'emplois et la fin de la corruption. Les jeunes sont surreprésentés parmi les chômeurs, surtout en Afrique du Nord, où ils constituent près de 70 pour cent de cette catégorie². Si l'on considère que, sur une population de 83 millions d'habitants, en Egypte, la majorité des gens vivent avec moins de 4 dollars E.-U. par jour, que près de 20 millions de personnes vivent avec moins de 2 dollars et que 20 autres millions de personnes gagnent environ 2 dollars par jour, on comprend aisément à quel point ils ont pu être dépités par les réformes économiques³ mises en place suite à la crise financière de 2008-2009. Il convient de noter en outre que les réformes destinées à libéraliser les économies d'Afrique du Nord en 2003 avaient déjà suscité de vives tensions sociales, que la crise financière a encore exacerbées. Enfin, la hausse du prix des denrées alimentaires⁴ partout dans le monde n'a fait qu'ajouter aux souffrances de la population.

Ces soulèvements ont une caractéristique particulière. Les technologies de l'information et de la communication (TIC) ont en effet joué un rôle capital dans la diffusion de l'information et l'organisation des manifestations par une jeunesse désabusée et déshéritée et une société civile étouffée. Les TIC ont joué un rôle essentiel, d'abord, dans la façon de traiter les questions locales

² En Algérie, par exemple, 90 pour cent des chômeurs ont moins de 35 ans. En Egypte, ils sont 87 pour cent à avoir entre 15 et 29 ans.

³ Les réformes économiques comprenaient une réduction radicale des subventions publiques sur des biens essentiels tels que le pétrole, l'électricité et le pain.

⁴ D'après les chiffres du Programme alimentaire mondial (PAM), entre 2003 et 2011, le prix de la viande a augmenté de 70 pour cent, celui du lait a été multiplié par 2,3, le prix des céréales par 2,5, celui de l'huile et des matières grasses par 2,8 et celui du sucre par 4,2.

et nationales et, ensuite, parce qu'elles ont permis de contourner les médias traditionnels qui faisaient l'objet d'une censure massive. De plus, nombre des jeunes initiés à l'internet de ces pays ont fait leurs études à l'étranger, où les autocrates et les monarchies absolues sont perçus comme des anachronismes. Ces jeunes qui ont étudié en Occident ont pu voir de leurs yeux les avantages du système démocratique et faire la comparaison avec la réalité dans leur pays, d'où leur volonté de s'affranchir de régimes dictatoriaux, comme l'ont bien montré les manifestations.

Certains analystes font remarquer que les pays concernés - hormis le Yémen - ne sont pas parmi les plus pauvres de la planète, de sorte que les dirigeants politiques auraient dû être en mesure de mettre fin à l'appauvrissement des masses ou au moins de le ralentir en répartissant plus équitablement les richesses nationales, ou ne fût-ce que de tenir compte de l'explosion démographique, comme l'attestent les mesures qu'ont prises les Etats prospères de la région, face à la succession des évènements en Tunisie, en Egypte et en Libye. L'Emir du Koweït a ainsi déclaré que tous les citoyens toucheraient 3 599 dollars avant mars 2012 et des denrées alimentaires ont été distribuées gratuitement. De même, en Arabie saoudite, le roi a annoncé qu'il allait puiser 35 milliards de dollars dans les réserves du Royaume pour couvrir les prestations sociales. Avant le déclenchement de la guerre civile, le colonel Kadhafi n'avait pas hésité à distribuer de l'argent.

Outre les exigences économiques et sociales, il y avait aussi des motivations politiques derrière les révoltes populaires qui ont secoué la région. Les manifestants qui voulaient d'abord en finir avec les régimes autoritaires et obtenir la démission de leaders en place depuis trop longtemps (Ben Ali, Moubarak, Kadhafi) ont fini par demander des élections libres et régulières, la fin de la censure et le respect des droits de l'homme. Il convient de rappeler que des élections avaient eu lieu en Egypte en novembre 2010 et que la majorité de la population était déjà extrêmement mécontente des résultats, dénonçant notamment des fraudes et une loi électorale injuste. De ce fait, dès le début, les exigences politiques étaient très marquées dans la révolte égyptienne. A l'inverse, en Libye, la complexité des relations tribales au sein de la société et les structures mouvantes du système politique font que les exigences de l'opposition à Kadhafi dans ce domaine sont moins clairement exprimées, voire relativement floues. Bahreïn est un cas à part. Les manifestations portent sur des conflits historiques, en l'occurrence, sur le fait que la population à majorité chiite vit, depuis des décennies, sous la coupe d'une dynastie et d'une minorité sunnites.

Plusieurs pays de la région ont également tenté d'éviter les révoltes populaires en recourant à des manœuvres politiques. Suite aux évènements tunisiens et égyptiens, le Président du Yémen - au pouvoir depuis 30 ans - a annoncé, le 2 février, que ni lui, ni son fils n'avaient l'intention de se présenter aux élections de 2013. Le 22 février, le Gouvernement algérien a levé l'état d'urgence instauré en 1992 et en février, le roi de Jordanie a promis toute une série de réformes. Enfin, le 10 mars, le roi du Maroc a lancé une grande réforme de la Constitution, et ce ne sont là que quelques exemples des mesures politiques prises à titre préventif dans la région.

Il y a un autre élément en cause dans les soulèvements qui ont agité la région : la position géopolitique ou géostratégique des pays concernés. Bien qu'il s'agisse d'une cause indirecte, il importe de noter que l'on retrouve systématiquement dans ces mouvements un certain degré de sentiment anti-occidental. Pour certains, ce sentiment aurait été provoqué par le soutien aveugle de l'Occident aux régimes autoritaires de la région qui opprimaient leurs peuples et servaient de bonne volonté les intérêts occidentaux.

La "révolution du jasmin" s'est déroulée dans un pays, la Tunisie, qui jouait un rôle stratégique pour l'Union européenne. La Tunisie était en effet considérée comme faisant partie d'une zone tampon contre la progression de l'Islam radical. Son rôle de rempart, ainsi que la

coopération économique avec l'Europe, permettaient à Ben Ali de se maintenir au pouvoir, tandis que l'Union européenne acceptait de fermer les yeux sur le déficit démocratique. En plus du pétrole, la Libye jouait elle aussi ce rôle de rempart et aidait l'Union européenne, et en particulier l'Italie, à contenir l'afflux de migrants africains. Pourtant, contrairement à l'Égypte, ni la Tunisie, ni la Libye n'ont jamais eu un rôle stratégique pour les États-Unis ou la sécurité d'Israël.

Depuis trois décennies, la communauté internationale considère l'Égypte comme un allié des États-Unis, ce qui tient pour beaucoup à la signature du Traité de paix israélo-égyptien en 1979. Le volume de l'aide extérieure versée par les États-Unis à l'Égypte prouve l'importance stratégique de cette dernière. Entre 2001 et 2010, les États-Unis ont alloué plus d'un tiers de leur aide extérieure à l'Égypte et à Israël. Rien qu'en 2010, l'Égypte a reçu plus de 1,5 milliard de dollars d'aide de Washington, dont 1,3 milliard sous forme d'aide militaire, et seulement 250 millions d'aide économique.

Le régime Moubarak a coopéré avec Israël pendant des années et même partagé des informations avec l'État hébreu par l'intermédiaire de son service de renseignement, pour l'aider à maîtriser le Hamas et à maintenir la paix entre les deux pays. Il n'est donc pas surprenant que Washington et Tel-Aviv souhaitent voir un gouvernement pro-occidental en Égypte dans l'après-Moubarak. La question est de savoir si, après les élections libres et régulières qui doivent se tenir cette année en Égypte, la position pro-occidentale et pro-israélienne de Moubarak sera toujours de mise. L'importance stratégique de la péninsule du Sinaï, la question palestinienne et la sécurité des transports dans le Canal de Suez sont des questions stratégiques sur lesquelles les élections égyptiennes auront de grandes répercussions.

Outre les causes que nous venons d'évoquer, de nombreuses analyses mettent en cause le post-colonialisme. Avec l'effondrement des colonies, les puissances coloniales ont créé des entités artificielles qu'ils ont délimitées sans se soucier des clivages ethniques, religieux et tribaux, prolongeant ainsi le système occidental consistant à diviser pour mieux régner sur le peuple arabe et dressant les uns contre les autres des sous-cultures antagonistes. Nombre de ces pays ayant d'importantes ressources naturelles, la mise en place et l'appui de régimes dictatoriaux serviles, corrompus et "coopératifs" était un moyen de maintenir l'emprise de l'Occident sur les pays arabes.

Les enseignements tirés des évènements

Comme nous l'avons expliqué plus haut, l'appauvrissement, le chômage et la corruption sont à l'origine des insurrections qui ont secoué la région, sur fond de revendications socio-économiques. Les données disponibles et les réactions des dirigeants de la région donnent un aperçu de l'ampleur des inégalités sociales existant dans ces sociétés. Le résultat final des changements que la région connaît actuellement dépendra en grande partie de la capacité des nouveaux pouvoirs à modifier le système de répartition des richesses, à l'origine des tensions. Un nouveau système de répartition et des créations d'emplois sont indispensables pour un partage plus équitable des ressources nationales. C'est là un changement absolument indispensable pour remédier aux problèmes quotidiens de pauvreté, de corruption, d'accès à la santé et à l'éducation, qui engendrent la défiance des citoyens à l'égard des institutions démocratiques et de la démocratie même.

Il ne fait aucun doute que ce processus de renforcement des nations et des institutions prendra du temps. L'expérience des pays d'Europe centrale et de l'Est - région qui n'avait que peu ou pas d'expérience de la démocratie - a montré que l'édification de la démocratie est un processus long, en particulier lorsqu'on sait que les relations de pouvoir au sein de la société sont en mouvement perpétuel. Sur ce point, il est essentiel de réformer la vie politique. Il faut

remanier en profondeur les constitutions, les systèmes électoraux, les lois, règlements et procédures qui régissent les partis politiques, le système judiciaire, les médias, la participation de la société civile, mettre en place des organes indépendants de surveillance des pouvoirs publics, des syndicats, etc. Et plus important encore, il faut faire bouger les mentalités, notamment en ce qui concerne la place des femmes dans la vie politique de la région.

Les principales leçons que l'on puisse tirer du printemps arabe sont donc le besoin urgent d'améliorer la situation économique et les conditions de vie des citoyens, et celui d'engager des réformes démocratiques inclusives, c'est-à-dire fondées sur la volonté des citoyens s'exprimant au moyen d'élections libres et régulières. Par ailleurs, un système démocratique se doit de respecter les droits de l'homme et de s'appuyer sur un état de droit. La démocratie est ce qu'il y a de mieux pour la liberté d'expression, l'égalité des chances et l'égalité de traitement de toutes les catégories de la société.

S'il est un autre élément à retenir de ces soulèvements populaires, c'est que la paix et la sécurité dans la région ne peuvent être durablement assurées par des régimes qui ne servent pas les intérêts de leurs citoyens et de leur nation, et qui recherchent des appuis extérieurs pour se maintenir au pouvoir. Dans une résolution adoptée par sa 124^{ème} Assemblée, au Panama, le 20 avril 2011, l'UIP affirme à propos des pays arabes qui se sont soulevés, que "ces peuples et pays ont le droit de déterminer leur avenir politique" et rappelle que "les démocraties devraient refléter la diversité des histoires et des cultures". Ce devrait être une leçon pour tous les défenseurs de la démocratie, à savoir que c'est toujours aux citoyens eux-mêmes qu'il appartient de déterminer leur avenir politique en fonction des particularités culturelles et historiques de leur nation. Les puissances occidentales ne devraient pas perdre cela de vue lorsqu'elles tentent d'influer sur le résultat des élections dans la région.

Conclusion

Durant des décennies, l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient ont été caractérisés par des régimes autoritaires incarnés par des dictatures, des monarchies absolues ou des républiques confessionnelles. Le règne prolongé de ces régimes a privé les citoyens de participation à la vie politique et étouffé toute opinion jugée dissidente par les pouvoirs en place. Les différentes causes examinées dans le présent rapport ont fait surgir les opinions des citoyens jusque-là opprimés, prouvant ainsi que l'oppression ne peut indéfiniment garantir la paix et la sécurité. C'est seulement par la pratique d'une bonne gouvernance et l'application de tous les principes exposés dans le présent rapport que la paix et la sécurité sont possibles au sein d'une société.